Communauté de Communes
Terrassonnais
en Périgord Noir
Thenon Hautefort

NOTE D'ACTIVITÉ
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRASSONNAIS EN PÉRIGORD NOIR THENON HAUTEFORT

ANNÉE 2018

LES RENCONTRES PÉRIODIQUES
DU BUREAU ET DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE	HEURE ET LIEU
29 janvier 2018	20h30 Salle des Fêtes de Terrasson
29 mars 2018	20h30 Salle des Fêtes de Terrasson
16 avril 2018	20h30 Salle des Fêtes de Terrasson
14 mai 2018	20h30 Salle des Fêtes de Terrasson
10 juillet 2018	17h00 Salle des Fêtes de Terrasson
5 septembre 2018	20h30 Salle Socioculturelle du Lardin-Saint-Lazare
27 septembre 2018	20h30 Salle des Fêtes de Terrasson
4 décembre 2018	20h30 Salle des Fêtes de Terrasson

BUREAU COMMUNAUTAIRE	HEURE ET LIEU
26 mars 2018	18 h 00 Pôle des Services Publics de Terrasson
5 avril 2018	18 h 00 Pôle des Services Publics de Terrasson
30 août 2018	17 h 00 Pôle des Services Publics de Terrasson
26 novembre 2018	18 h 00 Pôle des Services Publics de Terrasson

Communauté de Communes
Terrassonnais
en Périgord Noir
Thenon Hautefort

LES ACTIONS COMMUNAUTAIRES 2018

1-Tourisme

La création de l'Office de Tourisme intercommunal par délibération du Conseil communautaire, en date du 12 novembre 2014, a réuni les trois entités préexistantes au sein d'une structure unique préservant les anciens bureaux (Terrasson, Thenon, Hautefort et Tourtoirac). Concomitamment un directeur a été recruté et la candidature à l'appel à projet régional de structuration touristique des territoires a été déposée en partenariat avec la Communauté de communes Vallée de l'Homme. Les axes retenus dans le cadre de ce projet étaient de :

- Améliorer la qualité de l'accueil et de la diffusion de l'information
- Développer les ressources financières de l'OT
- Développer une stratégie numérique de territoire

Le financement de l'Office de Tourisme a représenté en 2018 un montant de 321 656 € alors que 8 885 € ont été consacrés au projet de structuration touristique.

Dans le même temps la Communauté de communes s'est associée au projet Grand Site de France visant à une labellisation de l'ensemble de la vallée de la Vézère.

2- Urbanisme

Dès la création de la Communauté de communes la compétence « Urbanisme », jusqu'alors exercée par la seule Communauté Causses et Vézère, a été étendue et un service commun d'urbanisme a été créé. Il est aujourd'hui composé d'un Responsable de la programmation et de la planification et de deux instructrices des Autorisations du Droit des Sols qui sont basées en Mairie de La Bachellerie.

Concernant la planification, c'est en 2016 qu'a été prise la délibération d'intention concernant le démarrage du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (complétée le 20 mars 2019 par la délibération de prescription) alors que dans le même temps la finalisation des PLU de La Feuillade (approuvé en 2017) et de Condat-sur-Vézère (arrêté en 2018) a été prise en charge par la Communauté.
En 2018, les dépenses ont représenté 116 000 € pour les charges de personnel et 19 200 € pour la réalisation des documents de planification.

3 – Développement économique

Après l'instauration de la Fiscalité Professionnelle Unique, il a été procédé au transfert des 11 Zones d'Activités Économiques communales vers l'intercommunalité. Au cours de l'année 2018, ont été vendus 642 m² à l'entreprise Chausson sur la zone des Fauries à Terrasson (11 000 m² avaient été vendus en 2017) et 8 000 m² à l'entreprise Atelier des Œuvres de Forge sur la zone des Broussilloux à Hautefort.

Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort
Pôle des Services Publics – 58, avenue Jean Jaurès – 24120 Terrasson-Lavilledieu
Tél. : 05.53.50.96.10 - contact@cctth.fr

Depuis 2014, un soutien conséquent aux acteurs du développement économique a été initié par le subventionnement de nombreux organismes contribuant au développement de l'économie et de l'emploi sur notre territoire. Ce sont ainsi 111 000 € qui ont été alloués en 2018.

Lors du Comité de Pilotage du 10 octobre 2018, le lancement de l'Opération Collective en Milieu Rural, qui apporte un soutien aux activités artisanales et commerciales, a été acté. Ce programme comporte plusieurs actions qui, en plus du suivi-animation et de la promotion du dispositif, concernent la mise en œuvre de rencontres de l'artisanat, la mise en réseau des unions commerciales et artisanales, la mise en place d'un outil numérique de promotion des produits du Périgord Noir ou le soutien à la création de halles ou marchés de plein air. Mais c'est surtout un programme d'accompagnement à la dynamique d'investissement des entreprises qui représente un montant de 533 500 € d'aides directes, de 25 à 30 % du montant des travaux, qui leur est apporté par l'État (FISAC), le Conseil Régional, le Département et les 6 Communautés de communes, maitres d'ouvrage de l'opération. La Communauté procure un peu plus de 50 000 € au financement de cette opération d'un montant global de près de 2 350 000 €.

4 – Enfance et Jeunesse

Dès 2014, la nouvelle Communauté de communes a procédé à la généralisation de la compétence jeunesse sur l'ensemble du territoire en pérennisant les Accueils de Loisirs Sans Hébergement existants sur chacun des secteurs : Terrassonnais, Thenonnais et Pays de Hautefort. De la même façon, le partenariat mis en place avec la Communauté de communes Vallée de l'Homme concernant la gestion du Relai d'Assistantes Maternelles a été reconduit. Ces équipements apportent un service primordial aux parents du territoire en leur proposant la garde de leurs enfants dès le plus jeune âge.

Le financement des ALSH en 2018 a représenté un montant d'un peu plus de 302 000 € alors que pour le RAM la participation communautaire s'est élevée à 15 300 €.

Enfin, pour assurer le transport scolaire de tous les élèves ce sont un peu plus de 93 000 € qui ont été financés.

5 – Services à la population et aux communes

Concernant l'aide aux communes et malgré la suppression de la compétence voirie, un service commun de fauchage/débroussaillage a été mis en place afin de perpétuer l'entretien des sentiers de randonnée et des chemins communaux tout en effectuant de petits travaux dans les communes. Ce service qui regroupe six agents représente en 2018 une charge financière de 229 000 €.

Un autre champ de compétence fondamental pour notre territoire rural est assuré par le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Terrassonnais qui intervient sur les secteurs du Terrassonnais et du Pays de Hautefort dans les domaines de l'aide à domicile et du transport de repas, son financement en 2018 équivaut à 425 000 €.

Depuis 2017 une Maison des Services Au Public est en fonction à Thenon, au Centre Social, avec une antenne à la mairie de Hautefort. Ces lieux mettent à disposition des administrés les principaux services qui leurs sont indispensables comme les permanences de la Mission Locale, l'affichage des offres d'emploi, un relai CAF, une aide à la rédaction de CV ou de lettre de motivation, une aide pour l'inscription CMU ou à la constitution des dossiers administratifs ou l'initiation à l'informatique…. Son financement en 2018 s'est élevé à 25 565 €

Depuis 2016 la Communauté de Communes s'est fortement investie aux côtés de la Région et du Département pour financer les travaux d'installation de la Fibre numérique qui va permettre à toutes les

entreprises et à tous les citoyens de bénéficier du très haut débit. Cette action de développement portée par le Syndicat Périgord Numérique a été financée en 2018 par la Communauté de communes à hauteur de 82 000 €

6 – Assainissement

Comme suite à la prise de compétence au 1er janvier 2018, il y a eu le lancement des grands dossiers de création de stations ou d'extensions de réseaux sur les communes de Fossemagne, du Lardin et de Terrasson qui représentent un investissement conséquent de plus de 8 millions d'euros. Les réalisations 2018 ont porté sur les communes de Fossemagne et du Lardin, en 2019 sera lancée la construction de la nouvelle station de Terrasson. En parallèle, des études d'extensions de réseaux vont être menées sur différentes communes alors qu'un règlement de fonctionnement du service a été mis en place.

Attribution des subventions aux associations

Afin de participer au développement des associations œuvrant sur le territoire tant au niveau culturel que sportif la Communauté de Communes apporte un soutien financier conséquent d'un peu plus de 50 000 €.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2019

Pour 2019, il est prévu de ne pas augmenter les taux d'imposition sur les ménages et les entreprises malgré le grand nombre d'actions qui seront mises en œuvre.

Dans le **domaine économique,** il est prévu de finaliser le dossier d'opportunité de création de la ZAE des Coudonnies afin de réaliser des études d'impact et de définir la stratégie de zone pour un coût de 70 à 80 000 €. Un règlement d'intervention, en matière de développement économique, afin de soutenir les acteurs locaux et de contribuer à l'installation de porteurs de projet, sera défini et une enveloppe financière de 100 000 € y sera consacrée. Des crédits identiques à 2018 seront réservés à la poursuite des aides aux commerçants et artisans dans le cadre de l'Opération Collective en Milieu Rural. Le produit supplémentaire de la fiscalité des entreprises, d'un montant de 100 mille euros, sera provisionné sur le budget annexe ZAE afin de permettre le financement des futurs aménagements. Enfin, 200 mille euros seront programmés dans le but de réaliser un plan global d'entretien et d'aménagement des ZAE.

Concernant **la mobilité et les services publics**, 100 mille euros seront consacrés à la mise en place d'une plateforme mobilité, au développement d'une Maison des Services Au Public itinérante afin de rapprocher les services publics des populations. Ils permettront enfin de créer un service de transport à la demande.

Dans le **domaine de l'urbanisme**, la relance du PLUi est programmée en intégrant les travaux du SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) et du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires). Des études environnementales seront aussi menées

pour l'extension de la ZAE du Rousset. Enfin, des révisions de PLU seront engagées afin de mettre en conformité ou d'adapter les documents aux projets des communes.

An niveau de la **compétence Assainissement**, il y aura le démarrage du gros dossier de la station d'épuration de Terrasson pour un montant de 4,5 millions d'euros, 1,5 M€ seront financés en 2019. Des travaux d'extensions de réseaux seront réalisés sur 5 communes pour un montant de 400 mille euros, alors que 40 à 50 000 € seront dévolus à des travaux d'entretien ou des études diagnostiques.

Enfin, il y aura le lancement d'une étude pré-opérationnelle pour un programme d'aides à l'habitat pour un montant de 80 000 € (subventionné à 75 %), la poursuite du PCAET et le renouvellement du matériel technique pour 200 000 €.

pour l'extension de la ZAE du Rousset. Enfin, des révisions de PLU seront engagées afin de mettre en conformité ou d'adapter les documents aux projets des communes.

An niveau de la **compétence Assainissement**, il y aura le démarrage du gros dossier de la station d'épuration de Terrasson pour un montant de 4,5 millions d'euros, 1,5 M€ seront financés en 2019. Des travaux d'extensions de réseaux seront réalisés sur 5 communes pour un montant de 400 mille euros, alors que 40 à 50 000 € seront dévolus à des travaux d'entretien ou des études diagnostiques.

Enfin, il y aura le lancement d'une étude pré-opérationnelle pour un programme d'aides à l'habitat pour un montant de 80 000 € (subventionné à 75 %), la poursuite du PCAET et le renouvellement du matériel technique pour 200 000 €.